

TOUR DU LAC D'ANNECY

Par les Sommets

Randonnée itinérante accompagnée, sans sac
6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche



Un itinéraire inédit qui fait le tour du lac d'Annecy par les sommets, à travers le Parc Naturel des Bauges et le massif des Aravis. Coté lac ou coté montagne des points de vue magnifiques, avec toujours en toile de fond la chaîne du Mont-Blanc. Au programme 5 sommets dont la Tournette (2351 m), des paysages très variés, et pour finir un petit bain dans le lac !

Bien que la notoriété du lac soit importante, cette randonnée se déroule sur des sentiers peu fréquentés et il n'est pas rare de voir bouquetins ou chamois. Chaque journée révèle un point de vue différent sur le lac et l'ascension des sommets (facultative pour les plus hauts) apporte une dimension sportive au séjour.

PROGRAMME

Jour 01 : Roc des Bœufs (1774 m)

Rendez-vous 13h00 à la gare d'Annecy.

Transfert sur le lieu de départ au col de Leschaux (20 mn). Montée **au col du Sollier (1451 m)**.

De là il est possible de grimper au sommet du Roc des Bœufs (1774 m), par un itinéraire hors sentiers, ou de descendre directement au gîte de Mont Devant (1000 m).

Dénivelée : + 450 ou + 750 m, - 430 ou - 730 m Longueur : 5 km Horaire : 2h30 ou 3h30

Jour 02 : Montagne du Charbon (1720 m)

Montée en forêt jusqu'au **col de Bornette (1304 m)**. Une longue traversée nous mène ensuite au pied de la falaise de Banc Plat, que nous franchissons facilement par de bonnes vires, pour déboucher sur le **synclinal perché de la Montagne du Charbon**, vaste pâturage dominant le lac (1720 m). Nous rejoignons le **gîte d'alpage de la Combe (1572 m)** où nous passons la nuit. Ce refuge est inaccessible en voiture, nous mettrons donc dans notre sac le strict minimum (vêtements pour la nuit et affaires de toilette).

Dénivelée : + 1070 m, - 560 m Longueur : 13 km Horaire : 6h00

Jour 03 : Le Bout du Lac

Nous descendons au bord du lac pour y déjeuner. Ensuite transfert en taxi jusqu'au **col de la Forclaz (1150 m)**, où nous observons les libéristes (parapentes et deltas) qui se jettent dans le vide au-dessus du lac. C'est en cheminant sur la crête des Rochers du Roux que nous rejoindrons notre gîte du Pré Verel à Montmin (1300 m).

Dénivelée : + 360 m, - 1230 m Longueur : 19 km Horaire : 6h00

Jour 04 : La Tournette (2351 m)

Ascension de **la Tournette (2351 m)**, point culminant du Tour du lac. Ce sommet offre une vue panoramique sur le lac bien sûr, mais aussi sur **la chaîne des Aravis et le massif du Mont-Blanc**. Et il n'est pas rare d'y rencontrer **un groupe de bouquetins** évoluant agilement au bord du vide. Nous redescendons par l'alpage du Lars, c'est l'occasion de découvrir un autre versant, plus sauvage. Nuit au même gîte que la veille.

Dénivelée : + 1050 m, - 1050 m Longueur : 8 km Horaire : 6h00

Jour 05 : Les Lanfonnets (1768 m)

Passage au chalet de l'Aulp, le plus gros alpage de Haute Savoie, puis montée aux Lanfonnets (1768 m). Votre **itinéraire en balcon** se poursuit avec la longue crête du col des Frêtes (1645 m) où l'on apprécie de s'allonger dans l'herbe, essayant de repérer "aux jumelles" votre cheminement sur l'autre rive du lac.

Descente finale sur le col de Bluffy (630 m),

Un transfert en bus permet de rejoindre Veyrier depuis le col de Bluffy.

Dénivelée : + 650 m, - 1100 m Longueur : 10 km Horaire : 5h00

Jour 06 : Mont Veyrier (1291 m)

Traversée du **Mont Veyrier (1291 m)**, élégant sommet d'où l'on **surplombe littéralement le lac**, sensations garanties ! Après la descente sur Annecy, vous **marchez au bord de l'eau** pour rejoindre la vieille ville en passant par le parc de l'Impérial et les jardins de l'Europe, superbe "front de lac" ! Nous arrivons, à pied, à la gare vers 16h45.

Dénivelée : + 650 m, - 850 m Longueur : 13 km Horaire : 5h30

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques -

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Lundi à 13h00 gare TGV d'Annecy. Au pied de l'horloge extérieure, la brasserie permet de boire un café en terrasse, votre accompagnateur vous y attend.

Accès voiture :

L'autoroute A40 jusqu'à Bellegarde (sortie ELOISE) puis N 508 jusqu'à Annecy, ou l'autoroute A41 jusqu'à Annecy (sortie Annecy Sud). Pour rejoindre la gare suivre "Annecy centre". Pour laisser votre voiture vous trouverez deux parkings payant sous la gare.

Accès train :

horaires auprès de la SNCF Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Accès avion : Aéroport d'Annecy.

DISPERSION

Samedi vers 16h45 à la gare TGV d'Annecy

Retour train :

horaires auprès de la SNCF Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements avant ou après la randonnée :

Il est possible de séjourner une nuit avant ou après le séjour à Annecy, selon disponibilités : Voir rubrique « dates et prix ».

NIVEAU

Pour marcheurs sportif. Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.

Itinéraire de montagne avec dénivelées de 800 m de moyenne. Expérience de la randonnée itinérante indispensable. L'ascension de la Tournette (jour 5) présente quelques passages équipés de câble et d'une échelle de 4 m. Ils ne sont pas vraiment aériens, mais nécessite de rester bien concentré.

Dénivelée moyenne : 800 m

Maximum : 1050 m ou 1330 m

Longueur moyenne : 12 km

Maximum : 16 km

Horaire moyen : 6 h 00 mn

Maximum : 6h30

HEBERGEMENT

5 nuits en gîtes d'étape et refuges, en chambres collectives de 4 à 10 personnes, avec sanitaires communs et douches chaudes

Premier soir : 3 chambres de 5 à 8 dans un gîte d'étape, 3 douches et sanitaires communs.

Deuxième soir : dortoir de 12 dans un chalet d'alpage, 1 douche et sanitaires communs.

Troisième et quatrième soir : chambre collective dans un gîte d'étape, sanitaires communs.

Cinquième soir : chambres de 2 à 4 personnes dans un hôtel, sanitaires communs.

Les dîners et les petits déjeuners sont préparés par l'hébergement

Les pique-niques sont constitués d'une salade, de sandwiches, de fruits et accompagnés d'aliments énergétiques pour "grignoter" au cours de la journée.

TRANSFERTS INTERNES

Transfert en taxi le jour 1 (20 mn) et le jour 3 (20 mn)

Transfert en bus régulier le jour 5 (10 mn).

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transportés par un véhicule d'étape en étape, sauf le jour 3. Votre sac à dos contient les affaires pour la journée et le pique-nique.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

Pour les groupes constitués de 4 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Pierre, Yves, ou Laurence, Accompagnateurs en Montagne (vivant à Annecy toute l'année, ils connaissent parfaitement l'itinéraire et les variantes inédites).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



- un sac de voyage (que vous retrouverez tous les soirs à l'étape). Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne pas trop volumineux.

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.

- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.

- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates : du 20 juin au 22 septembre 2024

Départ possible le lundi

Ce séjour est proposé uniquement pour les groupes constitués, le tarif dépend donc du nombre de personne constituant le groupe :

Nombre de personnes	Prix par personne
4 ou 5 personnes	1040 €
6 ou 7 personnes	843 €
8 ou 9 personnes	750 €
10 ou 11 personnes	710 €
12 personnes	670 €

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le transport des bagages
- le transfert du premier jour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous et le retour
- les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption de séjour

Nuit supplémentaire à Annecy :

Formule Hôtel*** : 85 €/personne la nuit + petit déjeuner en chambre de 2. 135 € en chambre individuelle. Hôtel situé à 350 m de la gare, dans un quartier calme. Nous contacter.

Formule Hôtel** : 70 €/personne la nuit + petit déjeuner en chambre de 2. 115 € en chambre individuelle. Hôtel situé à 200 m de la gare. **Deux nuits minimum.** Nous contacter.

Ce circuit existe aussi en liberté

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

Le lac d'Annecy est un lac d'origine glaciaire, il est de forme allongé et mesure 14 km qui se présente en 2 parties. Le petit lac en amont, séparé du grand lac par un verrou glaciaire, que l'on repère facilement depuis les sommets grâce à la presqu'île de Duingt et son château idéalement situé !

La première partie de la randonnée se déroule sur les montagnes de la rive gauche, dans le Parc Naturel des Bauges. Les paysages sont constitués de sommets élancés aux formes particulières « en berceau » très caractéristiques de ce massif. N'hésitez pas à demander à votre accompagnateur l'origine géologique de ces montagnes.

La seconde partie arpente la rive droite, du côté de la chaîne des Aravis. Les sommets sont plus proches du lac que l'on domine véritablement. Certains passages sont spectaculaires, sans être extrêmes ! Le point culminant du bassin annécien est la Tournette (2351 m) que nous gravirons el jour 5.

La plupart de ces sommets sont peu fréquentés, et les points de vue sont toujours très spectaculaires.

BIBLIOGRAPHIE

- "Les vallées des Bauges " , Abbé François GEX, Editions Bauges Diffusion.
- "Le loup n'a jamais mangé l'hiver " , Mémoires d'André GALLICE, poète paysan bauju, Editions Curandera.
- "La Savoie Vagabonde", Tome 1, Jean-Marie JEUDY, Editions Glénat.
- TERRE SAUVAGE n° 190 , janvier 2004, « randonnées nature dans les Bauges »
- TERRE SAUVAGE n° 239 juin 2008, « BAUGES, la nature a du goût »

CARTOGRAPHIE

TOP 25 - 3431 OT, avec éventuellement la 3432 OT pour compléter.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assesseur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex